

**Rapport statistique de fin
d'année au
Bureau du commissaire à l'information
et à la protection de la vie privée/Ontario**

RAPPORT STATISTIQUE

POUR 2006

Veillez faire parvenir au plus tard le **1^{er} février 2007** à:

Commissaire à l'information
et à la protection de la vie privée/Ontario
2, rue Bloor Est
Bureau 1400
Toronto (Ontario)
M4W 1A8

ou envoyer par télécopieur au 416 325-9195

Toutes les institutions doivent présenter un rapport au Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. Même si votre institution n'a reçu aucune demande d'accès à l'information ou de rectification de renseignements personnels, vous devez remplir et nous faire parvenir les sections 1 et 2.

Section 1 : Identification

1.1 Nom de l'institution _____
Personne-ressource officielle et titre _____
Courriel _____
N° de téléphone (____) _____ N° de télécopieur (____) _____
Adresse postale _____
_____ Code postal _____
Pers.-ress. pour le contenu et titre _____
Courriel _____ N° de téléphone (____) _____
Rapport rempli le _____ / _____ / _____
MM JJ AA

1.2 Votre institution est: (cochez une case)

- | | | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|--|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| une municipalité | <input type="checkbox"/> | un conseil scolaire | <input type="checkbox"/> | une commission de transport | <input type="checkbox"/> |
| un office de protection de la nature | <input type="checkbox"/> | le conseil d'une bibliothèque publique | <input type="checkbox"/> | | |
| une entreprise d'électricité | <input type="checkbox"/> | un conseil de santé | <input type="checkbox"/> | | |
| autre: _____ | <input type="checkbox"/> | une régie locale des services publics | <input type="checkbox"/> | | |
| (précisez) | | une régie des routes locales | <input type="checkbox"/> | | |
| | | un conseil de planification | <input type="checkbox"/> | | |
| | | une commission de services policiers | <input type="checkbox"/> | | |

Section 2 : Utilisation incompatible de renseignements

2.1 Chaque fois que votre institution utilise ou divulgue des **renseignements personnels** de façon différente de la pratique habituelle (**utilisation incompatible**), vous devez annexer à ces renseignements une mention de l'usage qui en a été fait. Combien de telles mentions votre institution a-t-elle annexées?

Si votre institution:

- n'a pas reçu de demandes d'accès ni de rectification → veuillez remplir uniquement cette page et nous la faire parvenir. Merci.
- a reçu des demandes d'accès à l'information → passez à la section 3.1.
- a reçu uniquement des demandes de rectification de renseignements personnels → veuillez remplir la section 11 à la fin du rapport

Si vous le désirez, vous pouvez nous envoyer cette page par télécopieur au 416 325-9195.

Section 3 : Nombre de demandes réglées

Indiquez le nombre de demandes qui correspondent à chaque catégorie.

	Renseignements personnels	Documents généraux
3.1 Nouvelles demandes reçues pendant l'année		
3.2 NOMBRE TOTAL DE DEMANDES RÉGLÉES pour l'année de déclaration		

Section 4 : Source des demandes

Indiquez le nombre de demandes que vous avez réglées de chaque source.

	Renseignements personnels	Documents généraux
4.1 Particuliers et grand public		
4.2 Entreprises		
4.3 Universitaires et chercheurs		
4.4 Associations et groupes		
4.5 Médias		
4.6 Gouvernement (tous les paliers)		
4.7 Autres		
4.8 Ne sais pas		
4.9 NOMBRE TOTAL DE DEMANDES (Somme des cases 4.1 à 4.8=4.9)		

LES TOTAUX DE LA CASE 4.9 DOIVENT ÊTRE LES MÊMES QUE CEUX DE LA CASE 3.2

Section 5 : Délai de règlement

En combien de temps votre institution a-t-elle réglé les demandes de renseignements? Indiquez le nombre de demandes correspondant à chaque catégorie.

Combien de demandes ont-été réglées en :

	Renseignements personnels	Documents généraux
5.1 30 jours ou moins		
5.2 31 à 60 jours		
5.3 61 à 90 jours		
5.4 91 jours ou plus		
5.5 NOMBRE TOTAL DE DEMANDES (Somme des cases 5.1 à 5.4=5.5)		

LES TOTAUX DE LA CASE 5.5 DOIVENT ÊTRE LES MÊMES QUE CEUX DE LA CASE 3.2

Section 6 : Conformité à la Loi

Dans cette section, veuillez indiquer le nombre de demandes réglées dans le délai prescrit et dans un délai plus long que le délai prescrit, dans **chacune** des quatre situations suivantes :

- A. **AUCUN** avis n'a été donné;
- B. **UN** avis de prorogation du délai [par. 20(1)] et un avis à la personne concernée [par. 21(1)] ont été donnés;
- C. **SEUL** un avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] a été donné; ou
- D. **SEUL** un avis à la personne concernée [par. 21(1)] a été donné.

Ces situations s'excluent mutuellement, et le nombre total de demandes réglées devrait correspondre au nombre total de demandes réglées indiqué à la section 3.2. (6.3 + 6.6 + 6.9 + 6.12 = 6.13) (6.13 **doit être égal** à 3.2)

A. Aucun avis n'a été donné

	Renseignements personnels	Documents généraux
6.1 Nombre de demandes réglées dans le délai de 30 jours qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] ou d'un avis à la personne concernée [par. 21 (1)].		
6.2 Nombre de demandes réglées dans un délai de plus de 30 jours qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] ou d'un avis à la personne concernée [par. 21 (1)].		
6.3 Total (6.1 + 6.2 = 6.3)		

Renseignements personnels	Documents généraux

B. Un avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] et un avis à la personne concernée [par. 21 (1)] ont été donnés

	Renseignements personnels	Documents généraux		Renseignements personnels	Documents généraux
6.4	Nombre de demandes réglées dans le délai établi dans l'avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] et l'avis à la personne concernée [par. 21 (1)].				
6.5	Nombre de demandes qui ont été réglées dans un délai plus long que celui établi dans l'avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] ou l'avis à la personne concernée [par. 21 (1)] ou les deux.				
6.6	Total (6.4 + 6.5 = 6.6)		➔		

C. Seul un avis de prorogation du délai [par. 20 (1)] a été donné

	Renseignements personnels	Documents généraux		Renseignements personnels	Documents généraux
6.7	Nombre de demandes qui ont été réglées dans le délai établi dans l'avis de prorogation du délai [par. 20 (1)].				
6.8	Nombre de demandes qui ont été réglées dans un délai plus long que celui établi dans l'avis de prorogation du délai [par. 20 (1)].				
6.9	Total (6.7 + 6.8 = 6.9)		➔		

D. Seul un avis à la personne concernée [par. 21 (1)] a été donné

	Renseignements personnels	Documents généraux		Renseignements personnels	Documents généraux
6.10	Nombre de demandes qui ont été réglées dans le délai établi dans l'avis à la personne concernée [par. 21 (1)].				
6.11	Nombre de demandes qui ont été réglées dans un délai plus long que celui établi dans l'avis à la personne concernée [par. 21 (1)].				
6.12	Total (6.10 + 6.11 = 6.12)		➔		

E. Nombre total de demandes réglées (sections A à D)

	Renseignements personnels	Documents généraux		Renseignements personnels	Documents généraux
6.13	Total général (6.3 + 6.6 + 6.9 + 6.12 = 6.13) (6.13 doit être égal à 3.2)				

Section 6a : Facteurs justifiant la non-conformité au délai de 30 jours

Veillez indiquer les facteurs qui ont empêché votre institution de respecter le délai de 30 jours.

Si vous prévoyez que des circonstances amélioreront votre capacité de vous conformer à la *Loi* dans l'avenir, veuillez les préciser ci-dessous.

Section 7 : Règlement des demandes

Quelles mesures ont été prises relativement à chacune des demandes? Veuillez inscrire le nombre de demandes qui correspond à chaque catégorie.

	Renseignements personnels	Documents généraux
7.1	Divulgence de tous les renseignements	
7.2	Divulgence partielle	
7.3	Aucune divulgation	
7.4	Demande retirée ou abandonnée	
7.5	NOMBRE TOTAL DE DEMANDES (somme des cases 7.1 à 7.4=7.5)	

LES TOTAUX DE LA CASE 7.5 DOIVENT ÊTRE ÉGAUX OU SUPÉRIEURS À CEUX DE LA CASE 3.2

Section 8 : Exceptions et exclusions invoquées

En ce qui concerne les **DEMANDES AYANT FAIT L'OBJET D'EXCEPTIONS, D'EXCLUSIONS, DE DEMANDES FRIVOLES OU VEXATOIRES**, veuillez indiquer le nombre de fois où votre institution a invoqué chacune des exceptions suivantes (chaque demande peut avoir fait l'objet de plusieurs exceptions).

	Renseignements personnels	Documents généraux
8.1 Article 6 — Projets de règlements municipaux		
8.2 Article 7 — Conseils ou recommandations		
8.3 Article 8 — Exécution de la loi*		
8.4 Paragraphe 8 (3) — Refus de confirmer ou de nier		
8.5 Article 9 — Rapports avec des gouvernements		
8.6 Article 10 — Renseignements de tiers		
8.7 Article 11 — Intérêts économiques et autres		
8.8 Article 12 — Secret professionnel de l'avocat		
8.9 Article 13 — Menace à la santé ou à la sécurité		
8.10 Article 14 — Vie privée (tiers)**	S.O.	
8.11 Paragraphe 14 (5) — Refus de confirmer ou de nier		
8.12 Article 15 — Publication prochaine des renseignements		
8.13 Article 20.1 — Demande frivole ou vexatoire		
8.14 Article 38 — Renseignements personnels (auteur de la demande)		S.O.
8.15 Paragraphe 52(2) — Cas de non-application de la loi		
8.16 Paragraphe 52(3) — Documents ayant trait aux relations de travail ou à des questions en matière d'emploi		
8.17 Article 53 — Autres lois		
8.18 NOMBRE TOTAL D'EXCEPTIONS (somme des cases 8.1 à 8.17 = 8.18)		

*à l'exclusion du paragraphe 8(3)

** à l'exclusion du paragraphe 14(5)

Section 9 : Frais

Votre institution a-t-elle perçu des frais pour le traitement des demandes?

9.1 Nombre de demandes ayant fait l'objet de **frais supplémentaires** (LES TOTAUX DE LA CASE 9.1 DOIVENT ÊTRE INFÉRIEURS OU ÉGAUX À CEUX DE LA CASE 10.7)

Renseignements personnels	Documents généraux	TOTAL

9.2.1 Frais de demande perçus

\$	\$	\$
----	----	----

9.2.2 Frais supplémentaires perçus

\$	\$	\$
----	----	----

9.2.3 TOTAL DES FRAIS (9.2.1 + 9.2.2 = 9.2.3)

\$	\$	\$
----	----	----

9.3 TOTAL DES FRAIS SUPPRIMÉS

\$	\$	\$
----	----	----

Section 10 : Motifs invoqués pour exiger des frais supplémentaires

Indiquez le **nombre de demandes** à l'égard desquelles votre institution a perçu des frais supplémentaires de chaque catégorie.

10.1 Temps de recherche

Renseignements personnels	Documents généraux	TOTAL
S.O.		

10.2 Reproduction

--	--	--

10.3 Préparation

S.O.		
------	--	--

10.4 Expédition

S.O.		
------	--	--

10.5 Frais d'ordinateur

--	--	--

10.6 Frais de facturation (et autres frais autorisés dans les règlements)

S.O.		
------	--	--

10.7 TOTAL (somme des cases 10.1 à 10.6=10.7)

--	--	--

LES TOTAUX DE LA CASE 10.7 DOIVENT ÊTRE ÉGAUX OU SUPÉRIEURS À CEUX DE LA CASE 9.1

Section 11 : Rectifications et déclarations de désaccord

Votre institution a-t-elle reçu des demandes de rectification de **renseignements personnels**?

		Renseignements personnels	
11.1	Demandes de rectification reçues		
11.2	Rectifications reportées de l'année précédente		
11.3	Rectifications reportées à l'année suivante		
11.4	TOTAL DES DEMANDES DE RECTIFICATION RÉGLÉES [(11.1+11.2)-11.3=11.4]		LA CASE 11.4 DOIT ÊTRE ÉGALE À LA CASE 11.9

Quelles mesures votre institution a-t-elle prises concernant les demandes de rectification de **renseignements personnels**?

		Renseignements personnels	
11.5	Rectifications effectuées en totalité		
11.6	Rectifications effectuées en partie		
11.7	Rectifications refusées		
11.8	Rectifications retirées par l'auteur de la demande		
11.9	TOTAL (somme des cases 11.5 à 11.8=11.9)		LA CASE 11.9 DOIT ÊTRE ÉGALE À LA CASE 11.4

Dans les cas où les rectifications ont été refusées en partie ou en totalité, avez-vous annexé des déclarations de désaccord aux renseignements personnels en question?

11.10 Nombre de déclarations de désaccord annexées :

Si votre institution a reçu des demandes de rectification de renseignements personnels, la *Loi* exige que vous avisiez toute personne ou entité à qui les renseignements ont été divulgués au cours de l'année qui précède la demande de rectification ou la déclaration de désaccord. Indiquez le nombre d'avis envoyés, le cas échéant.

11.11 Nombre d'avis envoyés :

Merci de votre collaboration.